

La France a-t-elle vraiment «œuvré pour répandre l'analphabétisme» en Algérie ?

LA VÉRIFICATION - C'est ce qu'a affirmé le conseiller du président algérien en charge des questions mémorielles, sans citer de sources précises. Qu'en disent les historiens ?

Par Paul Sugy

LA QUESTION. «*La France coloniale a œuvré pour répandre l'analphabétisme en Algérie*», a accusé samedi 17 avril Abdelmadjid Chikhi, directeur des Archives nationales et alter ego algérien de l'historien français Benjamin Stora, auteur d'un rapport en vue d'une réconciliation des mémoires entre la France et l'Algérie. Le conseiller pour les questions mémorielles du président algérien Abdelmadjid Tebboune a souligné devant des médias algériens, en citant «*les historiens*», sans les nommer, qu'au début de la colonisation française, en 1830, «*le taux d'analphabétisme (en Algérie, NDLR) n'approchait pas les 20 % de la population*», ajoutant que «*tous les Algériens lisaient et écrivaient. Pendant les trente premières années de colonisation, la France avait éliminé les personnes qui lisaient et qui écrivaient*». Il s'exprimait lors d'une «Journée du savoir», organisée au centre des archives à Alger, et a par ailleurs annoncé la tenue prochaine d'une «*conférence nationale sur la mémoire*».

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Figaro* ce week-end, le président de la République, Emmanuel Macron, a du reste reconnu «*quelques résistances*» en Algérie, faisant face à sa volonté de réconcilier les mémoires. Il faut dire que la nomination d'Abdelmadjid Chikhi au poste de conseiller présidentiel pour les archives et la mémoire n'a pas beaucoup contribué à apaiser les relations entre les deux pays. Sur les ondes de la radio nationale, il avait accusé Paris quelques jours seulement après son entrée en fonction «*de livrer une lutte acharnée contre les composantes de l'identité nationale*», à savoir la langue arabe, l'islam et les coutumes et traditions ancestrales.

Sur le sujet précis de l'apport de la colonisation française en matière d'éducation et d'alphabétisation, il existe néanmoins un consensus assez large des historiens pour reconnaître qu'il ne s'agit pas là d'une grande réussite de l'Algérie française. La phrase d'Abdelmadjid Chikhi semble cependant largement outrancière.

VÉRIFICATIONS. Pour commencer, si l'ensemble de l'affirmation du conseiller algérien est douteuse, le premier chiffre avancé par Abdelmadjid Chikhi est de toute évidence faux.

Quand celui-ci affirme que «*le taux d'analphabétisme n'approchait pas 20 % de la population*» algérienne en 1830 (au début de la période française), cela signifie que la population algérienne serait moins lettrée aujourd'hui qu'à l'époque, puisque l'on estimait à 20% environ la part d'illettrés parmi la population algérienne en 2015. Ce qui est évidemment impossible et insensé compte tenu de la massification scolaire opérée en Algérie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. D'ailleurs en France en 1830, deux personnes sur cinq seulement savaient signer correctement un document.

Lorsque la France s'empare de l'Algérie en 1830, elle y trouve un système scolaire peu organisé, réservé à une petite élite, et exclusivement religieux. L'historien Pierre Vermeren, spécialiste du Maghreb et des pays arabes, estime à 2 à 4% la part de la population algérienne qui a accès au système scolaire, et qui sait donc lire et écrire: on est loin des 80% suggérés par Abdelmadjid Chikhi.

Peut-on alors affirmer que la France a répandu l'analphabétisme? Certes celui-ci était déjà extrêmement fort, mais il est vrai néanmoins que la présence française a d'abord déstabilisé le système scolaire en place en Algérie. La Monarchie de Juillet nationalise ou disperse une grande partie des biens religieux, affaiblissant de ce fait les institutions culturelles et scolaires de l'islam. À la place, la France mettra en place des écoles franco-arabes destinées seulement à faire l'éducation d'une petite élite constituée d'enfants de notables, et qui seront renforcées tout au long du Second Empire. La population qui constitue ces élites devient bilingue et écrit couramment en français comme en arabe. Mais sans aggraver l'analphabétisme, la France ne cherche pas à le résorber.

Advient la III^e République, et avec elle la politique scolaire de Jules Ferry illustrée par l'instauration de l'école gratuite, laïque et obligatoire (lois de 1881-1882). Dès 1880, rapporte l'historien Charles-Robert Ageron, auteur aux Presses universitaires de France (PUF) d'un «*Que sais-je ?*» sur l'histoire de l'Algérie contemporaine, Jules Ferry entend créer en Algérie un réseau de 15 écoles ministérielles financées en grande partie par le gouvernement, mais en partie aussi par les communes. Lesquelles se retournent immédiatement contre le ministre, lui reprochant de mettre en place une «*coûteuse et dangereuse expérience*»: pour les exécutifs locaux de l'Algérie française, instruire les populations indigènes ferait courir le risque d'une volonté d'émancipation de leur part. Toujours selon l'historien, la plupart des communes s'y refusent donc et seulement 2% de la population indigène bénéficie de l'instruction républicaine en 1890. Pas plus, donc, qu'avant l'arrivée de la France - mais pas moins non plus, comme le laisse entendre Abdelmadjid Chikhi.

Les familles indigènes sont elles-mêmes souvent réticentes à envoyer leurs enfants à l'école républicaine.

La fin du 19^e siècle est alors marquée en Algérie par un bras de fer entre les colons, qui continuent de s'opposer à l'instruction des indigènes, et le rectorat dirigé à l'époque et pendant 25 ans par un haut fonctionnaire qui a marqué l'histoire de l'instruction des indigènes, Charles Jeanmaire. Lorsqu'il quitte son poste en 1908, le nombre d'élèves indigènes a bondi, passant à 4,3% de la population. Le recteur est convaincu, contrairement aux autres colons, que l'instruction grâce à l'école républicaine permettra de faire accepter mieux encore la présence de la France, plutôt que de faire naître une volonté d'émancipation chez les Algériens. Il aimait ainsi répéter: «*Il faut intérioriser*

notre civilisation, la faire descendre dans l'âme indigène par la conquête morale».

La progression de la scolarisation se poursuit ensuite lentement mais sûrement. On compte un peu moins de 50.000 enfants musulmans scolarisés en 1914 (environ 5%), il y en a 60.000 en 1929 (6%). Bien sûr, dans le même temps, l'inégalité est saisissante: la quasi-totalité des enfants européens (96%) étudient à l'école. Il faut toutefois rappeler que les familles indigènes sont elles-mêmes souvent réticentes à envoyer leurs enfants à l'école républicaine, dont elles se méfient souvent. Et quand elles acceptent d'y inscrire leurs garçons, elles rechignent encore plus à inscrire leurs filles. «*Les autochtones ont longtemps refusé d'envoyer leurs enfants à l'école laïque, de peur qu'elle ne les dépouille de leur identité*», relève Jean Sévillia dans *Les vérités cachées de la guerre d'Algérie* (éditions Fayard, 2018).

Ce n'est seulement qu'après la Première Guerre mondiale que l'idéal d'émancipation par l'école commence à percer chez les jeunes musulmans, dont les plus instruits partent même étudier en métropole.

La scolarisation s'accélère très nettement après la Seconde Guerre mondiale. En 1954, 13,7% des musulmans d'Algérie savent lire et écrire. Cela reste moins cependant que dans d'autres colonies françaises, comme en Tunisie par exemple, où près d'un tiers de la population est lettrée au moment du départ des Français.

L'historien Aïssa Kadri montre par ailleurs, dans un article intitulé «*Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie*», l'explosion de la scolarisation à partir du milieu des années 50 et jusqu'à l'indépendance de l'Algérie. Entre 1955 et 1961, le nombre d'enfants musulmans scolarisés bondit de 300.000 à plus de 700.000. En fin de compte, la V^e République comprend bien l'intérêt de constituer en Algérie une classe moyenne cultivée, ce que n'ont pas cherché à faire les régimes précédents, note encore l'historien.

Effectifs des élèves de statut musulman inscrits à l'école primaire en Algérie de 1882 à 1961 *Aïssa Kadri*

En conclusion, il est parfaitement faux d'affirmer, d'une part que seuls 20% des Algériens étaient analphabètes avant la colonisation, d'autre part que la présence française a contribué à répandre l'analphabétisme en Algérie. Ces propos d'Abdelmadjid Chikhi s'apparentent plus à une provocation qu'à une vérité historique. Cela dit, l'œuvre scolaire de la France est très en dessous des ambitions affichées et la majorité des colons ont volontairement tenu les masses indigènes à l'écart, avant que cela ne s'infléchisse peu à peu sous l'effet de l'action du recteur Jeanmaire. Le véritable effort en matière d'instruction n'a cependant été accompli que par la V^e République, quelques années seulement avant l'indépendance. La France a néanmoins œuvré à l'instruction des indigènes, qui étaient bien plus nombreux à savoir lire et écrire au moment des accords d'Évian en 1962 que lors de la prise d'Alger en 1830.